

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET 79-296 du 9 Novembre 1979

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat de
l'intérim du Camarade Isidore AMOUSSOU,
Ministre des Finances, pour compter du 9
Novembre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et
le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à
la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du
Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 9 Novembre 1979, le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat est chargé de l'intérim du Ministre
des Finances pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2. Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 09 NOVEMBRE 1979

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 ~~KIA-NT~~ 6 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP
4 DPE-DAJI-INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 JORPB 1
BCP 1 Autres Ministères 13.